Nations Unies S/PV.7631

Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire



7631e séance

Mercredi 24 février 2016, à 10 h 10
New York

Président :	M. Ramírez Carreño	(Venezuela (République bolivarienne du))
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Zhao Yong
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Martínez Montes
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (20140, 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/156)

16-04910 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/156)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à cette séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/156, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Le mois prochain, nous marquerons un bien sombre anniversaire, puisque cela fera cinq longues années que ce conflit barbare déchire la Syrie. Cette période a été caractérisée par une violence et des destructions sans répit. Le peuple syrien a vu son pays réduit à un amas de décombres, ses êtres chers tués ou blessés et des millions des siens déplacés à l'intérieur du pays ou dans la région et au-delà. Il souffre beaucoup trop, depuis beaucoup trop longtemps. La communauté internationale a vu la Syrie se muer peu à peu en l'une des crises les plus importantes et les plus destructrices de notre temps, une majorité d'habitants – quelque 13,5 millions de personnes – ayant cruellement besoin de protection et d'aide humanitaire.

L'annonce faite par les Présidents du Groupe international de soutien pour la Syrie, les États-Unis et la Fédération de Russie, d'une cessation des hostilités générale dans le pays pour ce week-end marque une évolution bien venue ainsi qu'un signe d'espoir longtemps attendu par le peuple syrien. Je fais écho à l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties afin qu'elles respectent les clauses de l'accord, fassent en sorte de permettre une réduction immédiate de la violence, à titre de première étape vers un cessez-le-feu plus durable, et créent les conditions qui permettent un meilleur acheminement de l'aide humanitaire.

Je voudrais saisir cette occasion pour faire à l'intention du Conseil un point détaillé des dernières informations disponibles sur la question de l'accès humanitaire.

À la date du 17 février, les convois de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien avaient atteint les villes suivantes dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur quatre localités et leurs environs : 62 camions à Madaya, desservant 40 000 bénéficiaires; trois camions à Zabadani, desservant 1 000 bénéficiaires; et 18 camions à Fouaa et Kafraya, desservant 20 000 bénéficiaires. Ces convois ont été acheminés sans incident majeur sur le plan de la sécurité, bien qu'il y ait eu des retards, les parties n'étant pas d'accord sur les clauses de l'accord. La seconde et dernière partie des livraisons prévues est fixée a priori au 28 février. Les fournitures à livrer par l'ONU sont prêtes à charger et livrer. Toutes les parties doivent faire le nécessaire pour contribuer à ce processus, notamment le Gouvernement syrien, au moyen des lettres nécessaires. Dans le cadre des accords auxquels les discussions menées à Munich ce mois ont permis de parvenir, nous avons été en mesure d'acheminer 62 camions à Moudimayé, destinés à desservir 40 000 personnes. Un autre convoi doit passer à Moudimayé, cette semaine. Là encore, il nécessite la contribution de toutes les parties, et notamment les lettres y afférentes du Gouvernement.

En dépit de ces résultats, le processus d'acheminement n'a pas été simple. Ainsi, le second convoi à destination de Moudimayé a quitté l'entrepôt le dimanche 21 février à 20 heures heure locale. Mais à 1 heure du matin le mardi, heure locale, nous avions encore des camions en attente à l'extérieur du poste de contrôle pour l'entrée dans la ville. Nos travailleurs humanitaires dévoués, n'écoutant que leur courage, ont dormi dans les camions, dans les intempéries, en attendant patiemment pour apporter leur aide aux personnes nécessiteuses. Pour finir, les approvisionnements ont pu être livrés et l'équipe a travaillé toute la nuit pour décharger les marchandises. Le courage et l'engagement de ces travailleurs sont une leçon de choses et je tiens à les saluer tous. Je rappelle au Conseil que Moudimayé n'est qu'à 15 à 20 minutes en

voiture du centre de Damas. Il n'y a aucune raison pour que la mission mette plus de 48 heures à atteindre les personnes qui ont besoin d'aide. C'est là une violation manifeste à l'accès sûr, sans obstacle et sans entrave que le Conseil n'a eu de cesse de demander dans ses résolutions et autres déclarations.

Enfin, à Kafr Batna, dans la Ghouta orientale, 15 camions ont acheminé de l'aide à 10 000 personnes. Là encore, cela ne s'est pas passé sans complications. Mon équipe a reçu l'aval du Gouvernement à 17 h 30 le 21 février afin de livrer l'aide à plus de 44 000 personnes dans plusieurs localités de la Ghouta orientale. Après de longues négociations, l'équipe des Nations Unies est finalement partie en début d'après-midi le 23 février, et n'a été réellement capable d'effectuer ses livraisons que dans une ville, Kafr Batna. La date du prochain convoi doit encore être approuvée. Une fois encore, j'insiste sur une autorisation immédiate pour que les convois puissent assurer leur livraison. Nous devons recevoir une autorisation immédiate pour la prochaine série de convois, qui approvisionneront la Ghouta orientale, Homs, Alep et le sud de la Syrie.

Nous avons essuyé un refus au sujet de fournitures médicales destinées à quelque 30 000 personnes, qui devaient faire partie des convois du Ministère de la santé. Le Coordonnateur résident présentera une demande officielle au Gouvernement pour que tous les articles médicaux qui ont été retirés soient emportés dans de futurs convois. Le Coordonnateur résident met également sur pied une proposition destinée au Gouvernement syrien qui vise à réduire le nombre de procédures et le temps nécessaire avant le départ des convois interinstitutions. Les opérations humanitaires ne peuvent continuer d'être empêtrées dans des restrictions, obstructions et autres retards délibérés, inutiles et inadmissibles, qui coûtent la vie à de nombreuses personnes. Le nombre, l'étendue et la complexité des obstacles bureaucratiques et autres qui sont mis sur la route de simples convois de livraison d'aide sont ahurissants. Pour faire partir ne serait-ce qu'un camion, les équipes des Nations Unies sur le terrain doivent obtenir des autorisations à des niveaux multiples, de la part de fonctionnaires de tous grades, ce qui nécessite des séries de négociations répétées sur le moindre détail, depuis la destination, jusqu'au montant et au type de fournitures, en passant par la date, l'heure et l'itinéraire à suivre. Lorsque les autorisations arrivent, il arrive souvent qu'elles ne soient pas respectées ou correctement appliquées. Pour toutes les personnes en détresse qui ont si cruellement besoin de recevoir une aide, une simplification du système s'impose d'urgence.

L'ONU a également commencé de recourir aux largages par voie aérienne afin d'assurer les livraisons humanitaires en Syrie. Bien qu'un certain nombre de risques opérationnels soient associés aux aérolargages, nous reconnaissons qu'il y a des avantages à cette méthode, en dernier ressort, dans certaines zones de Syrie. Ce matin, un avion du Programme alimentaire mondial a ainsi largué la première cargaison de 21 tonnes d'articles à Deir el-Zor. Les premières informations reçues de l'équipe du Croissant-Rouge arabe syrien sur le terrain nous confirment que les palettes sont arrivées à bon port.

En résumé, l'ONU et ses partenaires ont pu atteindre 110 000 personnes dans les zones assiégées. Nous avons les autorisations nécessaires pour livrer 230 000 personnes supplémentaires, y compris par largage, à Deir el-Zor. Mais nous attendons encore une autorisation pour 170 000 autres personnes. Nous comptons que ces autorisations seront données immédiatement. Et, plus largement, le recours au siège et à la famine comme méthode de guerre doit prendre fin immédiatement. La responsabilité en revient essentiellement aux parties qui poursuivent ces sièges, mais elle est également partagée par ceux qui mettent les civils en danger en les utilisant comme boucliers pour leurs activités militaires dans les zones assiégées.

Je ne saurais assez insister sur l'importance des enjeux dans le conflit en ce moment. Le peuple syrien – qui est, à juste titre, sceptique s'agissant de la mesure dans laquelle la communauté internationale est désireuse et capable de faire cesser cette guerre effroyable après des années d'inaction – doit pouvoir constater une différence immédiate dans sa vie au quotidien sur le terrain car, jusqu'à présent, c'est lui qui a continué à subir de plein fouet cette crise, à mesure que la violence s'est étendue, systématisée, et qu'elle est devenue toujours plus extrême. Depuis le début de la guerre, des milliers de civils ont été tués, blessés ou déplacés en raison des frappes aériennes, des largages de barils d'explosifs, des bombardements, des tirs de mortiers, des roquettes, des attentats à la voiture piégée, des engins explosifs improvisés et des attentats suicide, qui sont une réalité jour après jour, dans la totalité du pays.

Rien que ce mois-ci, on estime que plusieurs centaines de personnes ont été tuées et que plus de 70 000 personnes ont été déplacées par les intenses bombardements aériens effectués dans le gouvernorat d'Alep. Des combats et bombardements aériens de

grande intensité se sont également poursuivis dans d'autres zones du pays, notamment à Edleb, Homs, dans la périphérie rurale de Damas et à Deraa. Trop souvent, les infrastructures civiles ont été attaquées par la même occasion, ainsi que les prestataires de services de base à la population – installations médicales, écoles, boulangeries, lieux de culte et camps de personnes déplacées, notamment –, ce qui a eu des répercussions dévastatrices sur des centaines de milliers de civils. Le 15 février, en une seule journée, sept centres de santé à Edleb, à Alep et à Deraa ont été la cible d'attaques qui auraient été menées par le Gouvernement et les forces alliées. De nombreux civils, notamment du personnel médical, ont été tués et blessés et les centres de santé détruits en grande partie. À Edleb seulement, on estime à 40 000 le nombre de personnes laissées sans accès aux services médicaux du fait de ces attaques.

Des groupes désignés comme terroristes ont aussi poursuivi leurs attaques aveugles contre des zones peuplées de civils. Il y a quelques jours, des attentats à la voiture piégée, revendiqués par l'EIIL, auraient fait plus de 155 victimes à Damas et dans la ville de Homs. En janvier, des attaques similaires dans les mêmes endroits ont fait des dizaines d'autres victimes. Dans l'intervalle, des groupes armés non étatiques ont continué de pilonner les zones peuplées de Damas, tuant et blessant de nombreux civils ces dernières semaines.

Il est difficile de croire que ce conflit puisse être réglé alors qu'il continue d'y avoir une absence totale de protection des civils. L'accord relative à une cessation des hostilités doit finir par produire clairement et sans équivoque ce que les résolutions du Conseil et les principes et obligations fondamentaux applicables au titre du droit international n'ont pu obtenir jusqu'à présent – la fin immédiate de toutes les attaques ciblées ou aveugles contre les civils et les infrastructures civiles et une meilleure protection des civils. Trop, c'est trop. Il faut mettre un terme à cette cruauté.

Malgré l'intensité des combats, l'ONU et ses partenaires ont continué d'augmenter l'aide qu'ils fournissent aux personnes dans le besoin, bien qu'au péril de la vie de leur personnel. Le mois dernier, l'ONU et ses partenaires ont fourni une aide à des millions de personnes dans le besoin en empruntant tous les itinéraires disponibles. Le Programme alimentaire mondial, par exemple, a fourni des denrées alimentaires à 3,6 millions de personnes. L'UNICEF a fourni de l'eau et des produits d'assainissement et d'hygiène à plus de deux millions de personnes, et l'Organisation mondiale de la santé a fourni des traitements à près de 660 000 personnes.

Ce mois-ci, de grandes quantités de fournitures ont été acheminées dans le cadre d'opérations transfrontières autorisées par le Conseil. Au cours des trois premières semaines de février, une aide alimentaire est parvenue à environ 960 000 personnes, soit 48 % de plus que durant la même période en janvier. Des fournitures sanitaires ont été aussi livrées à quelque 300 000 personnes en février. D'importants convois de camions franchissent quasiment tous les jours les trois postes frontière de Bab el-Salam, Bab Al-Haya et Ar Ramtha. Nous continuerons d'être présents et de fournir des produits, mais nous restons préoccupés par l'incidence des combats et de l'insécurité sur l'accès humanitaire et sur l'espace opérationnel, en particulier dans zones situées à l'est de la ville d'Alep. Cet accès fragile aux populations dans le besoin doit être préservé à tous prix.

Je vais être franc. Si l'ONU et ses partenaires sont prêts à saisir toutes les occasions offertes d'atteindre les personnes dans le besoin, l'autorisation d'un accès ne doit jamais être subordonnée à des négociations politiques ou à des accords ad hoc sur le terrain. La protection des civils et la facilitation de l'aide humanitaire sont des obligations juridiques auxquelles doivent souscrire toutes les parties au conflit en tout temps et quel que soit le type d'assistance fournie. Il s'agit d'un principe fondamental et irréfutable du droit international humanitaire et il doit être respecté. À cet égard, j'adresse de nouveau un urgent appel au Gouvernement syrien à approuver sans retard les 40 demandes en suspens concernant les convois interinstitutions acheminant une aide aux zones assiégées et difficile d'accès. J'appelle aussi les groupes armés non étatiques et les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil à remplir leurs obligations.

Dans le conflit syrien, il n'y a pas de gagnants. Tout le monde est perdant. Mais le prix le plus élevé est payé par les hommes, les femmes et les enfants syriens, qui assistant impuissants à la destruction de leur pays, de leurs maisons et de leurs familles. Cette guerre doit cesser. Quoi que nous fassions, la fourniture de l'aide humanitaire ne peut traiter que les symptômes, et non les causes profondes. La communauté internationale et les parties au conflit doivent tirer parti de la dynamique créée sur le terrain autour de la cessation des hostilités partout dans le pays pour trouver une solution politique à la crise. Je ne saurais trop insister sur le fait que nous ne devons pas laisser passer cette occasion. Nous ne

pouvons pas priver de cette lueur d'espoir les populations qui en ont tellement besoin.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de son exposé riche en informations.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : M. O'Brien a indiqué que la situation dans mon pays se caractérisait par la cruauté, et je suis entièrement d'accord avec lui. Mais là où je ne suis pas d'accord avec lui, c'est quand il décrit les manifestations et les raisons de cette cruauté. C'est pourquoi je vais essayer dans ma déclaration de faire la lumière sur la réalité de cette cruauté, qui fait couler le sang des personnes dans mon pays, détruit les infrastructures et attire vers mon pays des mercenaires et des terroristes de toutes les régions du monde. Il s'agit en effet d'une situation cruelle à laquelle contribuent des gouvernements d'États Membres de l'Organisation, dont certains sont membres du Conseil.

Il est réellement regrettable que, bien que près de cinq années se soient écoulées depuis le début de la crise dans mon pays, la Syrie, certains gouvernements continuent de s'efforcer d'exploiter la situation humanitaire en Syrie à des fins politiques étroites, comme si les souffrances endurées par le peuple syrien ne pouvaient être ramenées qu'à des chiffres et des statistiques et être utilisées par ces gouvernements à des fins de chantage politique. L'hypocrisie et la vile exploitation politique des souffrances humaines apparaissent clairement dans la manière dont ces États traitent de la situation humanitaire en Syrie, par rapport aux situations humanitaires qui prévalent dans d'autres pays.

Le Conseil de sécurité a adopté depuis le début de la crise et jusqu'à présent 15 résolutions sur la situation en Syrie, dont quatre concernant la situation humanitaire dans le pays. Il a tenu chaque année, et maintenant presque tous les jours, des dizaines de séances officielles et d'événements parallèles, alors que l'on n'a entendu personnes demander l'adoption d'une résolution ou l'organisation de séances ou de réunions urgentes pour débattre des catastrophiques situations humanitaires en Palestine, en Libye, au Yémen ou même en Somalie, et ce bien que M. O'Brien lui-même ait précisé au cours de l'une des réunions du Conseil de sécurité que la situation humanitaire au Yémen, où plus de 80 % de la population ont besoin d'aide humanitaire, est de loin pire que celle qui règne en Syrie.

En tant que Gouvernement, nous ne nions pas, en République arabe syrienne, qu'une crise humanitaire sévit dans notre pays et que les réfugiés, les migrants et les victimes se comptent par millions. Ce que nous rejetons, c'est l'approche erronée adoptée face à cette crise depuis son éclatement et jusqu'à ce jour, et ce qui nous étonne c'est qu'elle soit approchée de façon partielle, sans tenir compte de l'intervention politique, militaire et économique extérieure en Syrie et des calculs de chacun, comme chacun le sait. Nous ne nions donc pas l'ampleur de la crise humanitaire, mais nous refusons qu'on essaye d'y remédier sans s'attaquer à ses causes profondes, à savoir l'apparition et l'expansion de groupes terroristes armés appuyés de l'extérieur, qui prolifèrent dans les quartiers, les villes et les villages et utilisent les civils comme boucliers humains.

Le Secrétaire général adjoint les a qualifiés de « groupes armés non étatiques ». Nous n'avons vu de crise humanitaire que dans les régions pénétrées par ces groupes terroristes. Et ce qui a encore aggravé la situation, ce sont les mesures coercitives unilatérales que certains pays ont décidé d'imposer au peuple syrien, ce qui a accru et multiplié ses souffrances. Il est incompréhensible à cet égard que certains continuent de nier le rôle que joue le Gouvernement syrien et tentent de le faire passer pour le premier et dernier responsable de la situation humanitaire, comme on vient de le voir dans l'exposé de M. O'Brien. Le comble dans tout cela, c'est que certains accusent le Gouvernement syrien d'assiéger certaines régions et d'affamer ses populations.

Mais il est incapable d'endiguer le flot continu de terroristes armés et l'appui financier dont ceux-ci bénéficient dans les régions qui seraient, dit-on, assiégées par notre gouvernement. Ces groupes terroristes lancent des attaques aveugles à la roquette contre les populations civiles et commettent des attentats-suicides, comme cela s'est passé à Homs, à Rif-Damas et à Hassaké. D'autres zones telles que Kafraya et Fouaaet, depuis trois ans, Deir el-Zor et Zahra, sont assiégées de l'extérieur par des groupes terroristes, tandis que d'autres comme Moudamiyé, Madaya et Douma sont assiégées de l'intérieur par d'autres groupes encore. Les terroristes empêchent l'entrée de toute assistance humanitaire ou s'en saisissent pour leur propre usage ou pour la revendre aux civils. Nous n'avons vu aucune image de terroristes « modérés » mourant de faim. Les représentants ont-ils jamais vu dans les médias l'image

d'un terroriste affamé en Syrie? Non! Il n'y a que les civils qui ont faim. Les terroristes n'ont pas faim parce qu'ils reçoivent des dollars et des armes. Ils viennent du monde entier et n'ont pas faim, contrairement aux civils qui, eux, continuent d'être affamés.

Il est désormais évident que, pour améliorer la situation humanitaire en Syrie de manière globale et durable, le Gouvernement doit renoncer à cette approche erronée qui a tourné à l'échec. Comment pouvons-nous mettre fin à la crise en Syrie alors que le régime Erdoğan garde le silence sur les attaques militaires lancées contre le territoire syrien, utilise le territoire turc, y compris les points de passage qu'utilise l'ONU pour fournir une assistance humanitaire, pour faire transiter des milliers de combattants terroristes étrangers, des fournitures et des armes, se servant même des convois humanitaires pour les cacher? Ce régime emprisonne les officiers des douanes, les juges et les journalistes qui le dénoncent. Comment mettre fin à la crise humanitaire lorsque le régime Erdoğan se sert sans vergogne de la situation des réfugiés pour exercer un chantage sur les États européens à des fins politiques et financières?

Malheureusement, certains États au Conseil de sécurité couvrent le régime Erdoğan. Il y a quelques jours, ces États ont rejeté un projet de résolution équilibré qui mettait l'accent sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et s'opposait à toute ingérence extérieure dans ses affaires et à la sortie des réfugiés. Il s'agit là de principes internationalement reconnus. Personne ne peut le nier. Toutefois, après l'adoption de 15 résolutions du Conseil de sécurité sur la Syrie, d'aucuns cherchent à compliquer la situation. C'est comme si la Syrie cherchait à avoir encore cinq ans pour analyser prudemment ce qui se passe sur son territoire.

Le Gouvernement syrien a hâte de fournir toutes formes d'aide humanitaire à tous les Syriens touchés par la crise, où qu'ils soient sur le territoire du pays. C'est notre devoir et nous voulons nous en acquitter. C'est pourquoi le Gouvernement syrien est prêt à coordonner son action et à coopérer avec tous les États, les entités des Nations Unies, y compris le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et les autres organisations internationales actives en Syrie pour mener à bien ce processus, sans être victime de propagande ou de tentative de le diaboliser. Il est clair que le Gouvernement fait de son mieux pour fournir de l'aide à ses citoyens, où qu'ils soient.

À preuve de sa bonne volonté, le 16 février, le Gouvernement syrien a informé l'ONU qu'il autorisait l'entrée de convois humanitaires à Deir el-Zor, Kafraya, Fouaa, Madaya, Moudamiyé, Zabadani et Kafr Batna. Ces convois font suite à d'autres convois qui sont déjà arrivés dans ces régions et dans d'autres et montrent l'intention de mon gouvernement de faciliter l'acheminement d'une aide à tous ceux qui en ont besoin partout en Syrie. C'est ce qu'a également déclaré le Ministre des affaires étrangères à M. De Mistura lors de leur dernière rencontre à Damas. Le fait nous ayons tardé à donner notre consentement et les lenteurs administratives évoquées par M. O'Brien sont le signe de notre détermination à assurer la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires. C'est très important pour nous. Nous ne voulons pas qu'il leur arrive malheur et qu'ils soient victime d'un attentat à la bombe commis contre le véhicule d'un convoi humanitaire. Et pourtant, nous voici de nouveau au Conseil pour entendre une description différente des faits.

Le règlement de la crise syrienne exige deux approches simultanées : premièrement, la lutte contre le terrorisme et, deuxièmement, une approche politique. Le Gouvernement est prêt, sur cette base, à lutter contre le terrorisme et à adopter une approche politique. La délégation syrienne a participé aux pourparlers de Genève et fait preuve de son sérieux et de son engagement, comme l'Envoyé spécial peut en attester lui-même. Le problème, c'est que certains États ont imposé la « délégation de Riyad » comme seul négociateur dont l'unique objectif est de faire dérailler les pourparlers. Et je ne parle même des problèmes de procédure qui ont entaché ces pourparlers. Je pense en particulier à la question de représentation de toutes les catégories de Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ce qui a abouti à l'échec de cette dernière série de pourparlers à Genève.

Aujourd'hui, nous donnons la preuve du sérieux de nos intentions et de notre volonté de mettre fin aux effusions de sang, de rétablir la sécurité et la stabilité, et de répondre aux aspirations du peuple syrien à préserver l'intégrité territoriale du pays. Nous avons donné notre assentiment à la cessation des hostilités sur la base de la poursuite des efforts politiques visant à lutter contre le terrorisme de Daech, du Front el-Nosra et des autres organisations terroristes, conformément à l'accord annoncée par la Russie et les États-Unis d'Amérique.

Nous coopérons avec la Russie afin de déterminer quels groupes et quelles zones seront couverts par

l'accord de cessation des hostilités. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'établir des contrôles aux frontières, notamment la frontière entre la Syrie et la Turquie, et de mettre un terme à l'aide que certains États fournissent aux organisations terroristes, ce qui leur permet de renforcer leurs capacités, afin de ne pas compromettre cet accord. Nous insistons sur le droit de nos forces armées d'intervenir en cas de violation des droits du peuple syrien ou de nos forces armées.

La balle est aujourd'hui dans le camp des autres parties qui continuent d'aider les terroristes, sont favorables à une escalade militaire et à une ingérence dans nos affaires et entravent la réalisation d'une solution politique en imposant des conditions inacceptables.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.